



de bataille, un nombre de bataillons plus considérable que celui qui lui est opposé.

La saine action du chef suprême, et c'est alors que l'action des chefs d'unités se fait sentir, pour cheminer en se couvrant et arriver sur la ligne ennemie sans être désorganisés.

Les uns pronent les lignes minces et successives, les autres préfèrent des groupes espacés couverts par un rideau de tirailleurs; d'autres encore, prenant des deux systèmes, emploient le premier pour entretenir le combat et le second pour le terminer.

Quoi qu'il en soit, la guerre future — après quelques combats heureux ou non — qu'on s'en fixe. Et l'on sera fixé pas plus qu'on peut l'être par la marche d'une machine qui raisonne, qui a de la vie — et peut, par conséquent, détruire sans motif plausible tous les calculs échauffés par les aligneurs d'X.

Après la guerre de 1866, les tacticiens prussiens avaient compris que l'ordre compact sous le feu de l'ennemi était désastreux.

L'ordre mince ou en tirailleurs était à l'ordre du jour lorsqu'éclata la guerre de 1870, mais n'avait pas reçu consécration officielle, contrecarré qu'il était par la routine d'abord et l'inconnu de cette nouvelle physiologie qu'on entendait donner au combat.

Les batailles des 6, 14 et 16 août furent donc conduites au gré des chefs d'unités en ordre mince ou en ordre compact. Le 18 août, la garde royale prussienne attaqua Saint-Privat.

L'échec de la première attaque fut complet. En moins d'une demi-heure, 8,000 morts ou blessés jonchèrent les abords de la position, qui ne fut évacuée par le corps Canrobert que lorsque 250 canons eurent détruit le village et que le corps saxon en entier l'eût tourné.

Dès le lendemain, le vieux Guillaume interdisait formellement toute attaque en ordre compact et de front; l'ordre mince venait de triompher par l'écrasement de la garde prussienne.

Dieu nous garde de faire une aussi sanglante expérience. Profitons des leçons du passé; ne traitons pas d'utopistes ceux qu'un esprit chercheur pousse à l'étude de ces problèmes dont l'application a pour objet de sauvegarder l'existence des défenseurs de la patrie.

Les Sinistres et les Départements

Paris, 16 septembre. La direction des contributions directes dresse régulièrement, en vue des dégrèvements d'impôts qui lui sont demandés, la statistique des sinistres survenus dans l'année.

Pour l'année dernière, en particulier, la statistique vient d'être établie. Elle est curieuse à plus d'un titre. Voici, d'après les déclarations vérifiées, le nombre des sinistres survenus, celui du montant des pertes et le nombre des perdants.

Des incendies ont éclaté dans 558 communes; il y a eu 2,430 perdants et le montant des pertes s'est élevé à 8,455,983 fr.

Des inondations se sont produites dans 4,465 communes. Le nombre des perdants a été de 77,430, et le total des pertes de 29,365,250 fr.

La grêle et les orages ont causé des désastres dans 2,867 communes. Le nombre des perdants a été de 227,055 et le chiffre total des pertes de 81,005,058 francs.

La gelée ou la sécheresse ont sévi dans 688 communes occasionnant 17,066,698 fr. de pertes pour 62,060 perdants.

Enfin, les maladies de la vigne: phylloxéra, oidium, ont atteint 1,841 communes, causé 122,971,413 francs de désastres pour 284,944 perdants.

Les dégrèvements d'impôt accordés se sont élevés au chiffre rond de 25,000 francs pour les incendies, 1,415,000 francs pour les inondations, 25,000 francs pour la grêle et la sécheresse, 1,300,000 francs pour les maladies de la vigne.

L'AMIRAL RIEUNIER

Paris, 16 septembre. Le vice-amiral Rieunier, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, qui a bien réussi dans la mission de courtoisie que le gouvernement de la République lui avait confiée à Gênes, jout, dans la marine, où le courage militaire est une monnaie courante, d'une réputation de bravoure et de sangrois au feu dont on cite plusieurs exemples.

Ses camarades parlent volontiers de sa participation à la campagne de 1870-1871 et racontent, notamment, façon héroïque dont il dirigea, pendant le siège de Paris, les travaux de construction d'un pont de bateaux que l'on jeta sur la Marne, un peu au-dessus de Charenton, quelque temps avant la bataille de Champigny.

L'amiral Rieunier était alors capitaine de frégate; il entreprit, sous le feu de l'ennemi, cette délicate opération de génie militaire. Il se tint, pendant toute une journée, sur le bord de la rivière, immobile et impassible, sa grande taille et sa corpulence servant de cible à l'ennemi, qui ouvrit un feu terrible.

Le capitaine de frégate Rieunier eut un enseigne de vaisseau tué à côté de lui; alors il ordonna à tous les officiers et aux hommes qui l'entouraient de se défilier aux yeux de l'ennemi pendant que lui restait seul, debout, à l'admiration de toute l'armée.

Comme quoi on peut être un excellent diplomate et un vaillant guerrier.

Les rapports commerciaux franco-espagnols

Paris, 16 septembre. Nous avons déjà eu l'occasion de dire que le nouvel arrangement commercial, intervenu entre la France et la Suisse, sera très vivement attaqué par les protectionnistes qui ne veulent à aucun prix ratifier les atténuations au tarif minimum que notre gouvernement a cru devoir accorder à la Suisse.

On sait qu'actuellement les deux pays sont sous le régime de la franchise temporaire. Toutefois, la France ayant manifesté l'intention d'obtenir de l'Espagne certaines réductions de son tarif minimum qui ne justifia pas cette épithète et qui est consi-

dérablement plus élevé que le nôtre. Les négociations poursuivies pendant quelques semaines dans ce but n'ont pas encore abouti; elles sont actuellement suspendues et, en attendant, l'Espagne continue de bénéficier de notre tarif minimum.

Si cet état de choses se continue, la récolte des vins d'Espagne va entrer tout entière chez nous le mois prochain, aux droits du tarif minimum, sans que nous ayons obtenu une compensation.

C'est sur cette situation que les députés des départements viticoles du Sud-Ouest veulent amener le gouvernement à s'expliquer à la rentrée.

EXPLOSION D'UN CANON

Quatre Réservistes blessés grièvement

Toulon, 16 septembre. Pendant les exercices de tir au canon, ce matin, au fort Lamalgue, la culasse d'une pièce d'artillerie a éclaté; quatre hommes, appartenant aux troupes de réserve, ont été blessés grièvement; ils ont été transportés à l'hôpital maritime. Deux paraissent en danger de mort.

LE CHOLÉRA

Madrid, 16 septembre.

La Gaceta publie un ordre déclarant infectées et imposant une quarantaine aux provenances de New-York.

Un autre ordre impose trois jours d'observation aux provenances d'Oran.

Avvers, 16 septembre. Le consul de Colombie a reçu une dépêche annonçant que tous les ports de la Colombie sont fermés aux provenances européennes.

New-York, 16 septembre. Les passagers de la Normania seront libérés aujourd'hui.

Un nouveau cas de choléra a été signalé à New-York.

Montréal, 16 septembre. Le paquebot anglais Lake Haven vient d'arriver, ayant eu trois décès cholériques.

Hambourg, 16 septembre. Hier, 306 cas, 128 décès cholériques.

Le professeur Koch a constaté la diminution de l'épidémie; les cas sont toujours nombreux, mais la mortalité diminue. Les théâtres sont ouverts et font de bonnes recettes.

Stettin, 16 septembre. Deux nouveaux cas de choléra, deux décès.

Saint-Petersbourg, 16 septembre. Hier, 59 cas, 8 décès.

L'épidémie continue de décroître dans les provinces du Caucase.

New-York, 16 septembre. Onze jeunes enfants sont morts de la diarrhée à bord du vapeur américain Bohemia venant de Hambourg.

Une dépêche de Panama annonce que les ministres anglais et français de Bogota ont protesté contre la fermeture des ports de la Colombie aux provenances de France et d'Angleterre.

GRANDES MANŒUVRES

(DE NOS CORRESPONDANTS SPÉCIAUX)

IX<sup>e</sup> ET XII<sup>e</sup> CORPS

La Revue de Montmorillon

Montmorillon, 16 septembre. La revue a été aussi belle qu'on pouvait l'espérer. La pluie ou l'évolution des soixante mille hommes qui y ont pris part était parfaitement choisie.

A neuf heures et demie, le général de Cools arrive escorté par un peloton de dragons; il est accompagné par le général Warnet, commandant du XVII<sup>e</sup> corps d'armée, qui a voulu voir défiler les troupes territoriales rattachées cette année au XII<sup>e</sup> corps pour les grandes manœuvres, et suivi par les officiers de son état-major.

La tribune se remplit; il s'y trouve quelques Anglais en casquette de voyage; cette tenue choque un peu dans ce milieu composé d'éléments bourgeois qui, sans approuver l'expression de la dernière mode, ont cru devoir faire toilette par respect pour le président et l'armée.

En dehors, tout le monde a pris ses positions; impossible d'évaluer la foule déployée sur un si vaste espace, mais elle ne saurait guère être inférieure à 30,000 personnes.

A neuf heures trois quarts arrivent de Montmorillon les officiers étrangers à cheval. Le public, massé sur la route, devant le champ de la revue, exclame l'attaché russe aux cris de: « Vive la Russie! »

A dix heures précises, une salve de cent coups de canons annonce l'arrivée de M. Carnot.

dans sa grande calèche de gala traînée par six chevaux d'artillerie, et où se trouvent MM. de Freycinet, ministre de la guerre; le général Borius, secrétaire général de la présidence; les lieutenants-colonels Parnat et de Lamoignon.

Précédés d'un détachement de la prévôté et d'un peloton de dragons, le chef de l'État, accompagné par le général de Cools, passe sur le front des troupes pendant que les tambours battent et que les clairons sonnent aux champs.

Les autres voitures du cortège se détachent du président de la République, et le ministre de la marine et les personnages officiels prennent place dans la tribune.

La première moitié du corps d'armée et continuant de jouer jusqu'à ce que les tambours de la division suivante commencent à battre.

Les défilés par division en masse frappent toujours le public; la régularité des distances de 12 bataillons de la 17<sup>e</sup> division produit un grand effet sur la foule; à son passage elle pousse des vivats répétés.

Le succès n'est pas moindre pour la 18<sup>e</sup> division dans laquelle on trouve le même ensemble.

Mais voici la division du IX<sup>e</sup> corps, commandée par le général Lanté; un silence profond se fait, tous les regards se portent sur les territoriaux dont la présence constituait l'intérêt des manœuvres.

Bien que, en somme, peu d'exercices leur aient été demandés, les territoriaux sont transformés, leur allure est excellente, et dans le défilé on peut les confondre avec l'armée active.

Des braves prolongés les accueillent. C'est le tour du XII<sup>e</sup> corps: pas la moindre faute, les hommes sont superbes, leur marche impeccable. Les braves succèdent aux braves.

La 24<sup>e</sup> division a pour refrain la chanson populaire *Au bois de Bagneux*, jouée par toutes ces musiques, elle prend les allures d'une épopée.

Le général de la brigade de réserve Deade salue le président. La division de réserve se présente: ces petits hommes du Midi secs et alertes forment une masse fort belle, moins homogène cependant que les hommes plus forts de la Brie et de la Beauce, mais ils marchent allègrement et sont fort applaudis.

L'artillerie commence à défilé: en tête, vient l'artillerie divisionnaire, puis l'artillerie de corps.

Elle défile au trot, en ligne de groupes; le terrain légèrement vallonné, au point de la régularité de son allure, après avoir dépassé le chemin qui conduit du Thueil à la Métairie-Neuve, l'artillerie fait une conversion à gauche, qui obtient, cette fois, un vif succès. Elle se met immédiatement en batterie et tire: le mouvement, exécuté avec une rapidité remarquable, est le clou de la revue, clou absolument imprévu. L'impression produite est profonde.

La même poudre n'a pas été donnée aux batteries; certaines d'entre elles ont les anciennes munitions et le public est frappé de la différence de la fumée: d'un côté une fumée abondante dans laquelle disparaissent les canons, de l'autre côté c'est à peine une légère vapeur bleue qui s'évanouit aussitôt.

La cavalerie se masse ensuite au fond de la plaine et opère, sur la tribune, une charge fort bien exécutée, mais en se retirant elle doit franchir un pli de terrain et deux ou trois chevaux désarçonnent leurs cavaliers.

Un mouvement superbe est enfin opéré: la cavalerie se forme de nouveau en ligne et défile avec un ordre étonnant, les chevaux au grand trot et les trompettes sonnant. Lorsque cela a disparu, le général de Cools vient saluer le président de la République; il est midi un quart, la revue est terminée.

De toutes parts on crie: vive l'armée! vive la République!

Le président de la République repart immédiatement pour Montmorillon.

Un Incident

Montmorillon, 16 septembre. Un seul incident à noter. Au moment où le général de Cools, après avoir annoncé au président de la République que les dispositions étaient prises pour la remise des décorations, se retirait, un des photographes qui suivent les voyages présidentiels brusqua son appareil sur le général. Celui-ci, furieux, lui cria: « Vous n'avez pas la prétention de me prendre, je salue! »

Inutile de dire que cette véhément protestation a eu un gros succès d'hilarité.

A quelques pas plus loin, le général de Cools se trouve en présence d'un nouvel appareil photographique: « Dites donc, criez-til à ce second photographe, vous n'allez pas me prendre sans mon autorisation. Je vous en ferais passer le goût. »

Au Retour

Derrière le cortège présidentiel galopent les officiers étrangers. Le général baron Friedrich, attaché militaire de Russie, descendant de cheval, avait pris place dans une des voitures du cortège. Sur tout le parcours le général Friedrich est reconnu et la foule crie: « Vive la Russie! »

La rentrée dans Montmorillon se fait au milieu de chaleureuses ovations.

Félicitations aux Troupes

Montmorillon, 16 septembre. A l'issue de la revue, le président de la République a adressé au ministre de la guerre la lettre suivante:

Montmorillon, 16 septembre. Mon cher ministre, La belle revue d'aujourd'hui est une nouvelle preuve du haut degré de préparation auquel est parvenue notre armée.

Malgré les fatigues des journées précédentes, les troupes de toutes armes se sont présentées avec une attitude superbe. La parfaite correction de leurs mouvements ont mis en relief leurs solides qualités militaires aussi bien dans les divisions de réserve des Ve et XVII<sup>e</sup> corps d'armée que dans les IX<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> corps d'armée.

Je vous prie de leur transmettre mes plus vives félicitations et d'exprimer au général de Cools, qui vient de diriger leurs manœuvres, toute la satisfaction du gouvernement de la République.

Veillez recevoir, mon cher ministre, l'assurance de mes sentiments affectueux.

CARNOT. « Mon cher général, Je suis heureux de vous transmettre la lettre que M. le président de la République vient de m'adresser à la suite de la revue de ce jour. Je vous prie de la porter à la connaissance des troupes par la voie de l'ordre et y joignant l'expression de mes félicitations personnelles.

« Agréé, mon cher général, la nouvelle assurance de mes sentiments tout dévoués. « DE FREYCINET. »

Le Déjeuner

Montmorillon, 16 septembre. Le déjeuner offert par le président de la République à l'issue de la revue comptait cent trente convives; il a eu lieu sous une magnifique tente dressée dans le cour de l'Hôtel de Ville de Montmorillon et a été excellentement servi par la maison Potel et Chabot qui avait apporté de Paris un riche matériel.

ALLOCATION DE M. CARNOT

Montmorillon, 16 septembre.

A la fin du déjeuner qui a suivi la revue, M. Carnot et M. de Freycinet ont porté des toasts.

M. Carnot s'est exprimé ainsi: Je bois à notre chère armée, toujours digne d'elle-même et digne de la confiance que le pays met en elle.

Les manœuvres que vient de couronner une revue superbe témoignent que 1892 a été une année bien remplie; les efforts soutenus, le dévouement de tous ont porté leurs fruits, nos braves troupes ont prouvé une fois de plus que ni les difficultés des terrains, ni l'inclémence des temps ne pouvaient avoir raison de leur vigueur et de leur vaillance, et les obstacles ont mis encore en relief l'énergie et la science des chefs en même temps que leur sollicitude éclairée pour les hommes.

Merci à tous au nom de la France! A cette belle réunion de jeunes troupeurs et de leurs aînés, nous devons, messieurs, d'autres joies patriotiques: l'école de l'armée élève les mœurs de la nation; en quittant le rang, le soldat porte dans ses foyers de nobles sentiments dont il s'est pénétré au contact du drapeau. Ces sentiments, qu'il enseigne à ses jeunes frères au village, ne s'effacent jamais de son âme.

Rappelé le pour accomplir de nouveaux devoirs, il rapportera dans le rang, avec plus de force et plus de maturité, les vertus du soldat, le respect de la discipline, la religion du drapeau de l'armée.

Honneur à l'armée territoriale! Honneur aux chefs qui savent en faire l'école du patriote!

Toast de M. de Freycinet

Montmorillon, 16 septembre.

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a répondu en ces termes au toast porté à l'armée par le président de la République:

« Monsieur le président, Je vous remercie au nom de l'armée des paroles que vous venez de faire entendre; elles sont pour chacun de nous le meilleur encouragement qui puisse nous être donné.

« L'armée, monsieur le président, l'armée que vous aimez et de laquelle vous vous rapprochez si volontiers, mérite votre sollicitude par les sentiments dont elle est animée.

« Tout entière à ses devoirs, étrangère aux agitations de partis, elle n'a qu'une préoccupation et qu'un but: se préparer sèchement aux nobles et lourds tâches qui peuvent lui incomber un jour; conserver intacts dans les plus de son drapeau les traditions d'honneur et d'héroïsme dont elle a reçu le dépôt.

« Permettez-moi, monsieur le président, de renouveler ici, au nom de l'armée, le toast que nous avons porté hier en votre absence: messieurs, buvons à la santé de M. Carnot, président de la République française. »

Montmorillon, 16 septembre.

Les toasts de M. Carnot et de M. de Freycinet ont été écoutés debout par les invités et dans le silence des règlements militaires; pourtant plusieurs passages ont été soulignés de marques d'approbation très sensibles.

Après le déjeuner, M. Carnot a reçu les autorités: le maire, faisant allusion aux dissensions politiques qui divisent les populations, a dit:

« Aujourd'hui, tout le monde crie: Vive Carnot! Vive l'armée! Rientôt, j'en ai la ferme espérance, nous serons tous: Vive la République! »

Au moment où le président de la République repartait pour Poitiers, un groupe de jeunes filles lui a offert un bouquet et l'une a dit: « Vive la République! »

« Vive la République! »

M. Carnot a remis les palmes académiques au maire, M. Tubot, ainsi qu'à M. Demaire, président du tribunal civil.

Il a décerné la croix de la Légion d'honneur à M. Lhéritier, président du conseil d'arrondissement.

Un vieillard de 81 ans, M. Dubuisson, conseiller municipal, a reçu le Mérite agricole.

A Poitiers

Poitiers, 16 septembre. En entrant à Poitiers, le président de la République, le ministre de la guerre et le ministre de la marine sont descendus du train pour examiner les travaux de construction de la gare militaire improvisée à Sillard afin d'effectuer cette nuit la dislocation des troupes.

Les soldats de la section technique des chemins de fer qui ont exécuté ces travaux, ont, au nombre de 350, rendu les honneurs militaires.

M. Carnot, sur la proposition du ministre de la guerre, a remis la décoration de la Légion d'honneur à M. Delzen, ingénieur de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> section, et la médaille militaire au soldat Baudret.

Le président de la République et le ministre de la guerre ont félicité les officiers qui ont présidé à cette œuvre importante: « Je savais, leur a dit M. de Freycinet, qu'on pouvait compter sur la section technique des chemins de fer, mais il était bon que la preuve en fût faite dans toutes les gares, jusqu'à Poitiers. »

Le président de la République et les ministres ont été l'objet d'ovations chaleureuses.

LES RÉCEPTIONS

Poitiers, 16 septembre.

Au cours des réceptions qui ont eu lieu à la préfecture, le maire présentant le conseil municipal a dit:

On peut aujourd'hui surtout, mesurer le chemin qui a été parcouru, en voyant toutes les classes de la population réaliser de zèle pour fêter dignement le premier magistrat de la République.

En terminant, le maire a recommandé au président la future Université de Poitiers.

trouvait beaucoup, connus jusqu'à présent comme conservateurs.

Allocation de l'Evêque de Poitiers

Poitiers, 16 septembre.

M. Juteau, évêque de Poitiers, en présentant au président de la République ses grands vicaires généraux et les membres du chapitre, a prononcé une allocution qui a produit une profonde sensation. En voici le texte:

J'ai l'honneur de vous présenter les hommages respectueux de mon clergé et les miens. Les prêtres de ce diocèse sont zélés, simples et modestes, attachés au devoir de leur ministère sacré, dévoués aux intérêts de la patrie.

Nous avons accepté sans réserve la doctrine si nette, si résolue du souverain pontife et applaudi à son grand amour pour la société moderne et nos institutions démocratiques.

Il a béni, glorifié l'accord de notre foi et de notre patriotisme. Français, républicains, nous ne saurions désormais compromettre notre titre de catholiques dévoués, d'enfants soumis de l'Eglise et du pape.

Que le ciel vienne en aide, M. le président de la République, à vos travaux; qu'il assure les résultats heureux des grandes manœuvres, dont notre contrée vient d'être le théâtre, qu'il accorde le succès à cette expédition lointaine, que vous venez d'entreprendre, qu'il bénisse nos armées de terre et de mer.

Que Dieu conserve la France et le grand citoyen qui la représente si dignement.

M. Carnot a répondu à M. Juteau.

Je suis profondément touché des vœux que vous venez d'exprimer, je ne dis pas pour moi, mais pour notre chère France.

Je remercie votre clergé dont je sais que vous êtes le sincère interprète.

Réception des Maires

Poitiers, 16 septembre.

Le président de la République, en réponse à l'allocution prononcée par le préfet qui lui présentait les maires, s'est exprimé ainsi:

« Je suis particulièrement heureux de voir les maires de ce département en aussi grand nombre, et je leur suis très reconnaissant de leur présence. Je les en remercie d'autant plus que je vois de remarquer, en traversant ce département, combien les sentiments de nos élus sont élevés et patriotiques.

M. le préfet s'est fait votre interprète fidèle, je me félicite de constater que vous vous rapprochez de plus en plus des principes de liberté et de tolérance que la République représente.

Les maires ont tous défilé devant le président de la République qui leur a serré la main. Ils se sont ensuite retirés aux cris répétés de: « Vive Carnot! Vive la République! »

LE BANQUET

Poitiers, 16 septembre.

À 7 heures à peu près, dans la grande salle des pas-perdus du Palais de Justice, un banquet offert au président de la République par la municipalité de Poitiers.

Le président de la République avait à sa droite M. Arren, maire, et M. Burdeau, ministre de la marine; à sa gauche M. de Freycinet, ministre de la guerre, et le général Villain, commandant le IX<sup>e</sup> corps d'armée.

Avant également pris place à la table d'honneur: MM. Thézard, Couteaux et Salomon, sénateurs; Demarey et Nivert, députés républicains; de Soubeyran et Dupuytren, députés conservateurs; Mastier, préfet, etc.

Il y avait en tout 350 convives.

Discours du maire de Poitiers

M. Arren, maire de Poitiers, en portant le toast au président de la République, a dit:

« A qui donc, en effet, essaierait-on de faire croire encore que la République ne peut jeter de profondes racines dans le pays, et qu'elle traîne fatalement après elle la guerre civile et la guerre étrangère, alors que nous venons de traverser vingt-deux années de stabilité et de paix? (Applaudissements.)

« Qui oserait répéter que le gouvernement républicain est condamné à l'isolement en Europe et qu'aucune main amie ne se tendra vers lui? »

Après les éclatantes manifestations qui sont encore présentes à toutes les mémoires, et qui ont fait courir d'une extrémité de la France à l'autre un long frémissement de satisfaction et de fierté nationale, (nouveaux applaudissements), comment admettre que les vœux vraiment français ne soient pas pénétrés de reconnaissance pour leur gouvernement qui a su réparer des désastres sans nombre, relever la fortune du pays et créer enfin cette admirable armée qui est l'objet de votre constante sollicitude, Monsieur le président, et à laquelle vous venez de prodiguer encore les marques du plus vif intérêt, au pied des montagnes de la Savoie et dans les plaines de Montmorillon! Non, les critiques et les accusations ne pouvaient tenir devant ce spectacle reconfortant d'une grande nation respectée au dehors et s'épanouissant à l'intérieur dans la plénitude de sa force.

Aussi les adhésions sont venues en foule et viennent encore à cette République, si longtemps calomniée, mais à laquelle les plus hautes autorités morales rendent maintenant justice, et qui a régénéré la France. (Applaudissements.)

« Votre nom, Monsieur le président, figure avec honneur et au premier rang sur le livre d'or du relèvement national. L'impartiale histoire dira que vous avez rendu la France plus grande et plus forte qu'elle l'était avant l'année maudite.

« Vous avez contribué, plus qu'aucun autre, à cette puissante expansion des idées républicaines qui préparent l'unité morale de la patrie. Elle dira que vous avez porté noblement le drapeau de la France. (Vifs applaudissements.)

DISCOURS DE M. CARNOT

M. Carnot a répondu au maire:

C'est avec une bien vive satisfaction que je viens de vous entendre. On ne saurait rendre à la République un hommage plus éclairé, apprécié avec plus de justesse les bienfaits dont la France lui est redevable, suivre avec plus de clairvoyance la marche de notre nation.

« Je suis heureux de constater, par l'accueil fait à Poitiers, que vous avez fidèlement transmis les sentiments de vos concitoyens. (Nouveaux applaudissements.)

« En pouvais-je douter? D'ailleurs, après avoir vu avec quel empressement les popu-

lations poitevines, calmes, réfléchies et attentives, comme vous l'avez si bien dit, aux leçons de l'histoire, sont venues aujourd'hui manifester leur attachement à la République et saluer le drapeau dont les élus de la nation m'ont temporairement confié la garde.

le conseil municipal de Crémieu s'est réuni pour procéder à la nomination d'un maire, en remplacement de M. Bovier-Lapierre, démissionnaire.

Trois tours de scrutin ont été nécessaires. Au premier tour, les voix se sont ainsi réparties : M. le docteur Domeck, 7 voix ; M. Douare, ancien magistrat, 6 ; M. Beaugé, 3.

Au 2<sup>e</sup> tour : M. Domeck, 7 voix ; M. Douare, 8 ; M. Beaugé, 1. Au 3<sup>e</sup> tour : M. Domeck, 6 voix ; M. Douare, 9.

En conséquence, M. Douare est proclamé maire de Crémieu.

La nouvelle de cette nomination est accueillie favorablement par toute la population de Crémieu, où, comme M. Bovier-Lapierre, M. Douare a l'estime et les sympathies de la grande majorité des habitants.

Comice agricole. — Nous apprenons que M. Bovier-Lapierre, le dévoué député de la circonscription, viendra, dimanche prochain 18 septembre, présider et rehausser par sa présidence l'éclat de la fête agricole qui, comme les années précédentes, amènera un grand nombre d'exposants, de produits et d'étrangers.

Communauté. — Incendie. — Hier soir, un incendie a détruit deux meules de paille et un amas de fagots de bois appartenant à M. Rigat.

La pompe à incendie de Ternay, qui a été rapidement amenée, a beaucoup contribué à préserver les bâtiments voisins sérieusement menacés, car le vent soufflait avec violence.

LOIRE

Saint-Etienne. — Retour des Manœuvres. — Ce matin, le 38<sup>e</sup> de ligne, retour des manœuvres, a fait son entrée à Saint-Etienne. Les hommes, noircis par la poussière, et accablés par la chaleur, étaient tout bronzés, mais ils n'ont pas paru moins allégres, d'autant plus allégres, qu'ils ont beaucoup d'entre eux, notamment les réservistes, l'heure de la libération va sonner.

Une foule nombreuse et sympathique s'était portée sur son passage.

Le 16<sup>e</sup> de ligne est arrivé à midi. Comme leurs camarades du 38<sup>e</sup>, les soldats de ce régiment avaient dû souffrir beaucoup de la chaleur et de la poussière, mais, malgré cela, ils marchaient à une crâne allure.

Dans la journée, le bataillon du 38<sup>e</sup> qui doit se rendre à Lyon, a été cantonné chez les habitants, surtout dans le quartier de Chavanne, de l'Hôtel et de la rue de Lyon.

La crime de Charlieu. — Le parquet de Roanne s'est de nouveau transporté hier à Charlieu pour continuer l'enquête ouverte à la suite du crime mystérieux que l'on sait, il y a eu les nouvelles déclarations de la femme Sarret, qui n'a rien perdu de son sang-froid.

Quant à la fille Monchard, elle accuse la justice de lenteur et s'étonne que l'on n'ait pas encore mis la main sur les auteurs du crime.

En attendant l'instruction suit son cours et ne tardera vraisemblablement pas à aboutir.

LOIRE

Firminy. — Triste accident. — Hier soir, vers cinq heures et demie, un triste accident est arrivé à la gare de Firminy, deux journaux, les nommés J. M. Reynaudon, 37 ans, et Henri Feuillet, 39 ans, portaient un fût de wagon, longue 5 mètres 40, lorsque pour traverser des wagons en stationnement, ils posèrent cette fût sur un des wagons afin de pouvoir la reprendre de l'autre côté.

Comme ils cherchaient à dégager cette fût, elle glissa et, heurtée par une machine en manœuvre, elle roula sur les deux malheureux ouvriers qui furent renversés.

Reynaudon a eu l'omoplate du côté droit fracturée et Feuillet a eu une double fracture à la jambe droite.

Après avoir reçu les premiers soins des docteurs Aulas et Vialaron, les deux blessés ont été conduits à l'hôpital de Saint-Etienne.

Les Amis réunis. — Nous apprenons que la société théâtrale, les Amis réunis, donnera sa première représentation le 2 octobre prochain.

Nous donnerons le programme du spectacle.

Banquet des anciens militaires. — Les membres de la société de secours mutuels des Anciens militaires sont informés que le banquet du 22 septembre courant aura lieu dans l'ancienne salle d'asile, rue J.-J. Rousseau, à Firminy, à midi précis.

Réunion des convives devant la mairie, à 11 heures 1/2.

Vu le grand nombre d'adhésions déjà acquises, la liste sera définitivement close lundi prochain, 19 courant, à 8 heures du soir.

Avis aux retardataires désireux de prendre part à cette agape fraternelle.

Chazelles-sur-Lyon. — Comice agricole. — C'est demain dimanche qu'aura lieu le concours agricole.

A cette occasion, un banquet sera offert aux membres des diverses commissions, auxquels se joindront les lauréats du concours.

Une réunion en vue d'une décision à prendre à ce sujet doit avoir lieu dimanche matin, jour du concours, à 8 heures 1/2 du matin, à la salle du théâtre.

DRÔME

Valence. — Concert de la fanfare. — Dimanche prochain, à quatre heures, au kiosque du Champ-de-Mars, la fanfare, sous la direction de M. Marie, donnera un concert dont voici le programme :

Allegro militaire (Sellenick). — Mabeth, grande fantaisie (Verdi). — Le Souvenir, fantaisie militaire (Marie). — L'Étoile du Nord, mosaïque (Meyerbeer). — Polka (Bilting).

Passage de troupes. — Les manœuvres étant terminées, voici par ordre de date les effectifs qui seront de passage au retour à Valence cette semaine et la semaine prochaine :

Le 18, le 1<sup>er</sup> hussards.

Le 18 au soir, plusieurs batteries du 6<sup>e</sup> d'artillerie.

Des 19 et 20, le 30<sup>e</sup> bataillon de chasseurs se rendant à Grenoble.

Le 21, le 75<sup>e</sup> de ligne, allant à Romans.

Les autres troupes de passage ne séjourneront pas à Valence.

Suicide à Combourn. — Hier soir, le nommé Perrache, cultivateur, âgé de 42 ans, habitant Combourn, a été trouvé pendu dans son domicile ; lorsqu'on l'a découvert, l'asphyxie était complète.

La cause de ce suicide est attribuée à un accès d'algolisme.

La pharmacie de Chabeuil procède à une enquête.

Conférence à Montmeyran. — A l'occasion de la fête du 22 septembre, une conférence sera faite par M. le docteur Dorian, sur les bienfaits de la Révolution de 89 (nos pères avant 89).

Le soir, à six heures, grand banquet patriotique à l'hôtel de la poste, chez M. Couper ; prix de la carte, 1 franc 50.

Bourg-de-Péage. — Disparue. — Hier, à 6 heures du matin, la jeune Ével, âgée de 8 ans, demeurant avec ses parents, place du Marché, avait été envoyée chez une tailleur. Elle sortit de chez cette dernière à 8 heures et, depuis, n'a plus reparu au domicile de ses parents.

Prière aux personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sur cet enfant, de les adresser soit à son père, soit à la mairie de notre ville.

### A AMPLEPUIS

A plusieurs reprises, l'Echo de Lyon a signalé la décadence fâcheuse de l'école laïque des filles d'Amplepuis. Nous nous étions arrêtés, dans cette polémique, parce que nous éprouvions une peine extrême à donner ainsi des armes aux cléricaux qui élaborent une école libre contre l'école du gouvernement. D'ailleurs, nous avons promis que satisfaction serait donnée à la population qui souffre et s'émène de l'état de choses actuel.

Mais, notre silence obtenu, on a plus que jamais continué à la directrice actuelle la bienveillance extrême qui l'impose à Amplepuis, — de sorte que tout cela commence à ressembler à une mauvaise plaisanterie qui lui suffira, je pense, de signaler à l'administration préfectorale pour qu'il y soit mis bon ordre.

Voici la situation : Quand la titulaire actuelle est arrivée à Amplepuis, éloignée d'Oullins par le vote général de la population, il y avait à l'école plus de cent quatorzevingt élèves. Aujourd'hui, il y en a soixante-quatre, — et à la rentrée, il y en aura une vingtaine de peine.

Pendant ce temps, les religieux ont vu monter le nombre de leurs élèves jusqu'à deux cent cinquante.

Nous ne voulons pas en dire davantage. Nous ne voulons pas être l'écho de toutes les étonnantes qui nous sont racontées. — Nous nous contentons du fait brutal. L'école municipale est en profonde, en lamentable décadence pendant que l'école cléricale profite de cette dégringolade.

A l'administration préfectorale de faire son enquête — et surtout de ne pas la laisser s'égarer dans des bureaux trop complaisants ou trop sympathiques.

Si l'enquête est sérieuse, M. le préfet sera édifié.

### DEUX VIEILLARDS ASSASSINÉS

Chambéry, 16 septembre.

Hier dans l'après-midi, à Saint-Ombre près Chambéry, deux vieillards de quatre-vingts ans, les époux Guerraz, ont été trouvés assassinés dans leur maison, où ils vivaient seuls.

Ils avaient été frappés à coups de hache. Tous les meubles ont été fracturés et fouillés.

Il y a peu de temps, Guerraz avait vendu une propriété ; on pouvait donc supposer qu'il avait de l'argent chez lui.

### Lyon

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal, 16 septembre, 4 heures soir.

Hauteur du baromètre : 763 — Température + 21°. — Direction du vent : Sud.

Maximum de température dans les 24 heures + 25°. — Minimum de température dans les 24 heures + 14°.

Situation générale. — Une dépression qui passe au large des îles Britanniques a produit une baisse barométrique générale à l'Ouest de l'Europe, tandis que les fortes pressions se concentrent sur l'Europe centrale. En France, le temps reste chaud et des manifestations orageuses se produisent.

Dernière heure. — La baisse a été générale en France : les hauteurs descendant à 759 à Boulogne, Brest et Biarritz, et 756 Nice. Mais le baromètre se relève à Valentin par suite de la marche vers l'Est de la dépression.

Le temps qu'il fera aujourd'hui. — Temps assez chaud, orageux.

Nous rappelons aux familles que c'est aujourd'hui samedi, 17 septembre, qu'est clos le registre d'inscriptions pour l'examen d'admission à l'École supérieure de commerce et de tissage de Lyon.

Toutes les indications nécessaires au sujet de ce concours (conditions à remplir, pièces à produire, etc.) pourront être demandées par les intéressés à la Direction du service de l'intendance à Lyon, cours du Midi, 31.

La chambre des avoués, près la cour d'appel de Lyon, sera composée, pendant l'année judiciaire 1892-1893 de :

MM. Pommier, président ; Ducreux, syndic ; Garcin, rapporteur ; Viard, trésorier ; Clair, secrétaire.

Enfants, qui ramassent les marrons sauvages, comme ceux de Bellecour, conservez-les précieusement, car ils guérissent d'une façon radicale les engelures.

Faites-les sécher, cassez-les, réduisez-les en poussière, avec ou sans l'écorce, puis servez-vous en à la place du savon pour vous laver les mains ; vous serez guéris dans la huitaine.

### BANQUET DU CONSEIL GÉNÉRAL

Nous croyons devoir donner aujourd'hui textuellement le discours suivant prononcé par M. Clapot au dîner offert par le conseil général au préfet du Rhône et dont hier nous n'avons pu donner que le résumé.

Après avoir remercié M. le préfet des éloges qu'il venait d'adresser au conseil général, M. Clapot a dit :

« Cependant, j'éprouve quelque embarras à répondre. Quand M. le préfet reçoit le conseil général, nous serions mal venus à paraître donner des conseils ; quand le conseil général reçoit M. le préfet, ce dernier est notre hôte, il nous est sacré et il ne saurait sortir de notre bouche rien qui put ressembler à une leçon.

« Mais il nous en est bien permis, ajoute M. le président, d'indiquer ici, d'une façon générale, quelles doivent être, à notre égard, les attitudes des personnes qui pourraient fournir quelques renseignements sur cet enfant, de les adresser soit à son père, soit à la mairie de notre ville.

que, aujourd'hui que la République a rallié jusqu'à ses adversaires d'hier, d'indiquer, dis-je, les qualités d'un fonctionnaire.

« Le temps n'est plus où les élus et les représentants du pouvoir central s'épuisaient en des luttes où l'on répondait à l'astuce par la duplicité. Si chacun doit remplir le rôle qui lui est attribué par notre organisation gouvernementale avec le souci de faire son devoir, chacun doit y apporter, comme vous le dites, Monsieur le préfet, la sincérité la plus complète. Pas de duplicité, pas de sous-entendus, pas de subtilité, rien que la vérité.

« Et, messieurs, il y a plusieurs façons de tirer la vérité de son puits : eh bien ! mettons-y de la bonne humeur, de la cordialité, laisons les visages sévères et moroses aux maîtres d'école sans autorité, ayons confiance dans notre force, soyons aimables en toute occasion.

« Ces deux qualités nécessaires : la sincérité et la cordialité, vous les avez, Monsieur le préfet. Avant-hier, vous nous avez montré, dans les affaires de Bron, que vous teniez plus à la vérité qu'à vos fonctionnaires ; en soi, votre amabilité ne le cède en rien à celle de tous nos convives. La sincérité, c'est affaire d'habitude ; la bonne humeur, c'est affaire de santé.

« Laissez-M. le préfet, ces deux sentiments se développer à l'aise. Nous ferons les mêmes efforts de notre côté pour atteindre le même but. Nous arriverons ainsi, comme au temps de l'âge d'or et des contes de fées à vivre longtemps ensemble, sans nuages, sans querelles, et nous aurons beaucoup d'imitateurs pour le plus grand profit de la République et de ses institutions démocratiques !

« Je porte donc M. le préfet votre santé et celle de vos collaborateurs restés fidèles au conseil général ! »

### RIXE A CALUIRE

Retour d'un enterrement. — Dix-huit blessés.

En revenant des obsèques de Gronier, la malheureuse victime de l'accident du bac à treille de dimanche dernier, un quinzaine de jeunes gens habitant le quartier Saint-Clair, entrèrent dans un café de la commune.

Ils firent dans l'établissement une sérieuse station de trois à sept heures du soir, et, lorsqu'ils se disposèrent à partir, les têtes étaient chaudes.

Rencontrant sur son passage un bureau de tabac, un des jeunes gens, M. X..., entra, se fit servir du tabac, puis adressa des observations au buraliste qu'il accusait de ne point lui avoir fait son poids et, d'un mot à un autre, la discussion s'envenimant, le buraliste poussa le jeune homme hors du bureau.

La bande prit fait et cause pour X... et, après une bousculade d'invectives lancées au buraliste, ils se mirent en devoir de frapper toutes les personnes qui se trouvaient sur leur passage.

C'est ainsi qu'un vieillard de 80 ans fut terrassé ; le facteur des postes qui portait le courrier à la gare fut aussi fort malmené par ses forcenés.

On prévint aussitôt le garde champêtre de Caluire, qui recruta quelques dévoués citoyens, et, armés de gourdins, ils donnèrent la chasse aux agresseurs qui, en battant en retraite, lançaient des cailloux sans atteindre ceux qui les poursuivaient.

M. Folley, commissaire de police de la Croix-Roussu, qui s'est transporté hier à Caluire, a entendu de nombreux témoins, dont dix-huit personnes, qui ont été plus ou moins blessés.

Hâtons-nous d'ajouter qu'aucune d'elles n'a interrompu son travail, l'affaire se dénoua donc probablement en simple police, à moins toutefois que M. le procureur ne retienne le fait de coups et blessures à un employé — le facteur — dans l'exercice de ses fonctions.

Tous les inculpés, qui sont en liberté, seront entendus aujourd'hui même par M. Folley.

### TRIPLE ARRESTATION

À la suite d'une dénonciation accusant le sieur F..., âgé de 66 ans, demeurant rue de Bonnel, d'avoir fait avorter sa femme, le parquet ouvrit une enquête qui prouva la véracité des faits avancés.

Hier, deux agents de la sûreté ont arrêté F..., sa femme et sa maîtresse, les deux dernières pour complicité.

Interrogés, les trois accusés ont nié ; ils n'en ont pas moins été maintenus à la disposition du parquet et écroués à la prison Saint-Paul.

D'autres arrestations sont imminentes. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

### Immense Incendie à l'Île-Barbe

Une usine en feu. — Un million de dégâts.

Un grand incendie s'est déclaré hier soir, à 10 heures 50 exactement, dans le quartier de l'Industrie, commune de Saint-Rambert-l'Île-Barbe.

En face du débarcadère des Mouches, de l'Industrie, s'élevait sur la quai de nombreuses et importantes usines, les moulins Vachon, l'ancienne usine Deblanue, Bonnet-Spach successeurs, etc.

C'est entre ces deux maisons que le feu s'est déclaré dans la fabrique de MM. Gillard, P. Monnet et Carlier.

La construction forme un vaste rectangle en bordure sur la rue de la Sparterie d'un côté et longeant parallèlement le quai, masqué par quelques maisonnettes.

L'usine qui occupe une quarantaine d'ouvriers, exploite les produits chimiques, les couleurs d'aniline, résorcine, couleurs dérivées, matières et produits spéciaux pour teinture et apprêts. La plus grosse fabrication est certainement les tannins employés en tannerie et leurs dérivés. Il y a pour ce genre de travail un matériel complet dont le prix est évalué à plus de cent mille francs.

Le bois de chataignier, qui est employé pour cet usage, arrive en grande quantité par bateau. Il est ensuite réduit en menus copeaux par les machines de l'usine, puis, après cuisson, recueilli dans d'immenses cuves, d'où après une macération active par la chaleur, il est distillé pour en extraire le tannin.

Le corps de bâtiment où s'opère la macération est attenant à la chambre des machines.

Au rez-de-chaussée et au premier étage sont installés les cuves, dont la plupart en bois cerclé, et toutes les machines utilisées pour l'exploitation.

vice à six heures et le garde, en faisant sa tournée à l'heure habituelle, n'avait rien remarqué d'anormal.

Un ouvrier, le sieur Delays, qui roulait les wagonnets dans l'intérieur de l'usine, s'aperçut le premier du feu.

Il prévint en hâte ses camarades, l'un d'eux, M. Foy, courut chercher un arrosoir d'eau. Le pauvre homme, affolé, ne se rendait point compte de ce qu'il faisait quand il revint, l'appareil n'était qu'un brasier.

Le chauffeur qui décroissait un des chauffières, se sauva et les cinq ouvriers se mirent à crier : Au feu ! Au feu !

Assistés les ouvriers des usines avoisinantes répondirent à l'appel ; dans l'affolement général, l'on courait à l'usine Bonnet-Spach pour faire jouer le sifflet d'alarme ; le jeune Mandrin, clairon de la Société des sauveteurs volontaires, sonnait dans Vaise.

En un instant on vit arriver les pompes des usines Bonnet-Spach, Gilet, Falcot, Claudy, etc. M. Marcuit, maire de Saint-Rambert, téléphonait au poste central des pompiers et bientôt on put mettre quelques pompes en batterie.

Le Bâtiment en Flammes

Mais, à ce moment déjà, tout le bâtiment était en feu. D'immenses gerbes de flammes tachaient le ciel étoilé ; par moment, à chaque goutte qui tombait, un tourbillon de flammes s'élevait dans les airs, et les flammèches, emportées par le vent, allaient vers les usines avoisinantes. Il ne fallait point songer à sauver quelque chose de l'usine. A peine pouvait-on approcher à dix mètres du bâtiment, tant la chaleur était intense.

Le tableau était terrifiant, on aurait dit une maison transparente, avec les nombreuses ouvertures par où les flammes s'échappaient. Et au milieu des cris, des ordres donnés par les pompiers, le crépitement sinistre et le bruit sourd des pans de murs et des cuves que le feu toré et broie comme un fût de paille.

Les Autorités

Le rôle des pompiers était de se borner à préserver les usines avoisinantes, et surtout la maison Pine, fabriqueur de bateaux. Dans le jour, il est été complètement inutile de déverser les jets des pompes à vapeur et des pompes à bras réunies.

Quant aux actes de dévouements, ils sont nombreux, il faut citer tous les ouvriers qui les premiers ont donné l'alarme et sauvé quelques débris de ce que fut l'usine Gillard.

Le service d'ordre était fait par les gardiens de la caserne de Seria et des postes de Vaise, sous la conduite du capitaine Delatre et du brigadier Jaillot.

Les pompiers de la 5<sup>e</sup> compagnie, commandés par les officiers Ponchon, Bouvard et Latour, se sont aussi distingués.

Enfin, le service d'ordre était fait par le 157<sup>e</sup>, dont les réservistes, désarmés aujourd'hui même, ont passé la nuit sur le lieu du sinistre.

MM. de Neymet, colonel, et le major Canes étaient sur le théâtre de l'incendie, ainsi que M. Rostaing, secrétaire général.

À deux heures, l'usine est entièrement consumée.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte rendu du Conseil général.

### Chronique Locale

Le Calendrier. — Samedi 17 septembre, 26<sup>e</sup> jour de l'année.

Nour, lune le 21 ; Premier quartier le 29. Soleil : lever, 5 h. 41 ; coucher, 6 h. 06.

Au Palais. — Les curieux qui assistaient au tribunal correctionnel ont été, hier, péniblement impressionnés.

On jugeait l'affaire de vols de soie dont l'Echo de Lyon a parlé. Au moment où on prononçait les condamnations, la femme d'un prévenu, poursuivi comme complice, en entendant la peine infligée à son mari, fut prise d'une violente syncope.

On dut la transporter dans la loge du gardien du Palais-de-Justice, où elle est restée une heure.

Une fiacre l'a ensuite emmenée chez sa mère.

Le soldat Dury. — On se souvient du soldat Dury, que le conseil de guerre de Lyon condamna, le 14 mai 1891, à cinq ans de travaux forcés.

Sur appel, le jugement fut cassé et Dury, traduit successivement devant les conseils de guerre de Grenoble, Montpellier et Marseille. Ces juridictions se déclarèrent toutes incompétentes.

À la fin, le conseil de guerre de Besançon condamna ce jeune soldat à six mois de prison. Dury accepta sa peine et la subit en partie en captivité, à la prison de Grenoble.

En effet, il vint, par décret présidentiel, d'être gracié et renvoyé dans ses foyers.

Mort subite. — Une femme d'un certain âge, prise d'une faiblesse, s'est évanouie hier soir, rue du Commerce.

Des passants prévinrent les gardiens de la paix et la malade fut transportée à l'hôpital de la Croix-Roussu, où elle succomba en arrivant.

On a établi l'identité de la pauvre femme, une dame Ducret, veuve Ladoze, 68 ans, née à Rufflet (Savoie), sans domicile connu à Lyon.

Vols. — Pendant son absence, vers six heures du soir, on a « cambriolé » l'appartement de M. Joseph Magnin, gazier, rue Fénélon, 15.

Le voleur, au courant des habitudes de M. Magnin, a pris la clef que ce dernier laissait toujours sur la fenêtre et a pénétré dans l'appartement. Il a ensuite fracturé la malle dans laquelle se trouvait une somme de 70 francs, une montre et une chaîne argent.

son mari qui, sans doute, a dû se jeter dans le Rhône.

L'hypothèse est d'autant plus plausible que M... souffrait d'une maladie incurable.

Jambe fracturée. — M. Georges Mathis, 65 ans, serrurier, rue des Docks, à Vaise, ayant voulu descendre du tramway en marche, hier, place des Cordeliers, est tombé si malheureusement qu'il a eu la jambe gauche fracturée.

On a requis une voiture pour le transporter à l'hôtel-Dieu, où il est en traitement.

La Mulatière. — Fête de l'Avant-Garde. — L'Avant-Garde de la Mulatière donnera dimanche prochain, 18 septembre, une grande fête dans le préau de l'école de garçons.

Elle assurera le concours d'artistes tels que MM. Gros, de la Scala de Lyon, Bourgeois, Poiffère, Stéphanos, de MM. Aubrey et Stéphanos de Lyon, elle a tenu à prouver son reconnaissance à l'Echo de la Jonction qui, à chacun de ses succès, est venu lui montrer sa sympathie, à ses membres honoraires qui n'ont jamais cessé à la patrie la population de la Mulatière.

Le programme que nous donnons ci-dessous montrera avec quel soin cette fête a été organisée. Tous nos souhaits sont pour sa complète réussite.

PROGRAMME. — Première partie. — Ouverture, par l'Echo de la Jonction. — Le Sixième, par M. Stéphanos. — Je l'aurai pas laissé égarer, par M. Stéphanos. — La Charité, par M. Bourgeois. — Londolla, par M. Bellanoix. — Quand l'oiseau chante, par M. Poiffère. — Veux-tu, par M. Gros, de la Scala. — Exercices de gymnastique, par l'Avant-Garde.

Deuxième partie. — La Gaillo, par la fanfare. — Quand même, par M. Poiffère. — Comme le Marmot grand, par MM. Aubrey et Stéphanos. — Les amoureux et le Beuver, par MM. Bourgeois et Poiffère. — Les Généreux, par M. Bellanoix. — Que ne peut-on rêver toujours, par M. Gros. — Assaut d'escrime.

Les Deux Aveugles, les bouffes d'Offenbach, par M. Gros, de la Scala. — Exercices de piano sera tenu par M. Leblond, chef d'orchestre des concerts de Lyon.

Le citoyen Lafargue à Lyon. — Grande réunion publique, aujourd'hui samedi, à huit heures du soir, salle Baraban, 51 chemin Baraban, au lieu de la rue de Carmaux, avec ban, et plusieurs orateurs Lyonnais, député de Lille, et de plusieurs orateurs Lyonnais.

Il sera perçu 20 centimes d'entrée.

Vogue de la place Sathonay. — La fête du quartier de la place Sathonay, qui aura lieu dimanche, sur la place Sathonay.

Il y aura, cette année, de nombreux divertissements, grâce à la coïncidence de la fête du 22 septembre. Outre le bal de nuit, il y aura, le lundi, le couronnement d'une rosière et de nombreuses attractions.

Avis aux forains. — La chambre syndicale prévient les forains que par autorisation spéciale de la Mairie, ils pourront s'installer sur le cours du Midi, à partir du mercredi 21 courant, à l'occasion de la fête du Centenaire.

Concert-bal des tourneurs-robotiers. — Demain dimanche, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu, salle de l'Horloge, la grande fête donnée par le syndicat des tourneurs-robotiers de Lyon. Cette fête promet d'être fort brillante, comprend des artistes aimés du public.

Le soir, à 7 heures, le brillant orchestre des concerts de l'Horloge, sous la direction de M. Monnet, conduira le bal. La fête comprend également le tirage d'un magnifique tombola dont le gain est consistant en une superbe garniture de cheminée, marbre et bronze, d'une valeur de 100 francs.

Le prix d'entrée donnant droit à toutes les parties de la fête et à la tombola n'est que de 0 fr. 50, le bal sera ouvert à 8 h. 25. On trouvera des billets au contrôle.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui samedi, le théâtre des Célestins donnera *Doit-on dire*, comédie en 3 actes, de M. de la Roche, de M. de la

